



**REPUBLIQUE DU MALI**  
Un Peuple - Un But - Une Foi

**COMMISSION NATIONALE  
DES DROITS DE L'HOMME**



## **COMMUNIQUE N°007-2019-/CNDH**

La Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) exprime sa très vive préoccupation au regard des conséquences gravissimes de la fermeture de nombreux établissements scolaires au centre et au nord du pays. De même, la CNDH est profondément préoccupée par les grèves récurrentes des syndicats de l'enseignement public compromettant sérieusement l'année scolaire en cours et, par ricochet, le droit à l'éducation des milliers d'enfants issus principalement des milieux défavorisés. En conséquence, la CNDH :

- invite le Gouvernement à initier les mesures appropriées permettant la scolarisation des enfants déplacés ou demeurant dans les zones en proie à l'insécurité ;
- appelle le Gouvernement et les syndicats à trouver dans les meilleurs délais une solution durable aux grèves à répétition dans le strict respect des droits constitutionnels à la grève et à la liberté syndicale.

Pour la CNDH, la protection des droits de l'Homme est une responsabilité partagée.

**Bamako, le 22 février 2019**

**Le Président**

**Maître Malick COULIBALY**  
Chevalier de l'Ordre National